

MRC de Papineau
Services spécialisés complémentaires – Fonds ADN
Approvisionnement et développement numérique
Guide de dépôt d’une demande
22 septembre au 13 octobre 2022

Définition du fonds

La MRC de Papineau a mis en place un montant de 50 000\$ à la disposition des entreprises pour les aider en approvisionnement et en développement numérique dans leurs efforts de relance économique. Ce fonds s’adresse aux entreprises affectées par la Pandémie. Le fonds se présente sous deux volets.

Le volet « Approvisionnement » cible les entreprises dont le coût d’achat de matières premières a considérablement augmenté pendant la pandémie. Ce fonds est disponible sous forme de subventions non remboursables d’un montant de 5 000\$.

Le volet « Développement numérique » aidera les entreprises dont la stratégie numérique est absente ou désuète. Il permettra aux entreprises d’évoluer à travers les différentes plateformes web ou sociaux afin de percer de nouveaux marchés ou de se démarquer de la concurrence. Ce fonds est disponible sous forme de subventions non remboursables d’un montant maximal de 2 500\$. Dans ce volet, les entreprises peuvent également déposer au « Bonus formation » disponible. Afin d’obtenir ce bonus, l’entreprise doit s’engager à suivre une formation en lien avec sa demande. Ainsi, elle pourra ajouter à sa demande initiale un montant de 2 500\$ non remboursable.

Le fonds ADN a été approuvé par les membres du Comité administratif ainsi qu’au Conseil des Maires

Objectifs visés

- Encourager les entreprises de la MRC de Papineau à innover dans la recherche de solution pour assurer leur relance économique;
- Encourager le virage numérique dans les entreprises
- Favoriser le développement du territoire et des entreprises;
- Atténuer l’augmentation des coûts en approvisionnement des entreprises;
- Soutenir financièrement les entreprises qui ont été impactées par la pandémie;
- Rendre les entreprises de la MRC de Papineau autonome au niveau de leur développement numérique;

Audrey-Ann Lauzon
819-427-6243 poste 1401
aa.lauzon@mrc-papineau.com
MRC de Papineau

Katia Perrier
819-427-6243 poste 1402
k.perrier@mrc-papineau.com
MRC de Papineau

Demandeurs admissibles

- Avoir son siège social et opérer ses activités sur le territoire de la MRC de Papineau;
- Entreprise légalement constituée au Québec (Société par actions, OBNL, Coopératives, SENC, Entreprise individuelle ou autre);
- Les états financiers des deux dernières années;
- Démontrer de bonnes perspectives de viabilité financière;
- Ne pas avoir obtenu une subvention de la MRC de Papineau dans la dernière année;
- Le besoin d'aide doit être démontré.

Bonus Formation

- Le bonus se présente sous la forme de subvention d'un montant de 2 500\$
- L'entreprise doit s'inscrire à une formation en lien avec sa demande de subvention afin d'obtenir l'aide supplémentaire admissible et fournir la preuve de son inscription
- Le coût de la formation doit être inclus dans les dépenses de son formulaire
- L'excédent entre la subvention bonus et le coût de la formation doit être justifié par d'autres dépenses admissibles afin d'être accepté
- La subvention bonus peut ne pas être accordée si le comité d'évaluation des demandes juge la formation ou les dépenses supplémentaires non pertinentes
- La formation doit être suivie dans l'année suivant l'octroi de l'aide

Dépenses admissibles Volet Approvisionnement

Aucune dépense nécessaire. Nous aurons besoin d'une preuve de l'augmentation des coûts d'approvisionnement des matières premières afin d'obtenir l'aide financière.

Dépenses admissibles Volet Développement numérique

- Achat d'équipements (Cercle lumineux, appareil photo, etc)
- Achat de logiciels ou abonnement (Canva, Photoshop, etc)
- Achat de matériels informatiques (Cellulaire, ordinateur, etc)
- Frais de photographe, expert en site web, graphiste, designer ou autre professionnel qui offrent une valeur ajoutée au développement numérique de l'entreprise
- Frais de formation (afin d'être admissible au Bonus de 2500\$)

Dépenses non admissibles

- Frais de fonctionnement réguliers (ex.: Loyer, salaires, assurances, inventaire, etc.);
- Services professionnels sans lien avec le développement numérique (ex.: juridique, architecture, honoraires comptables);

Audrey-Ann Lauzon
819-427-6243 poste 1401
aa.lauzon@mrc-papineau.com
MRC de Papineau

Katia Perrier
819-427-6243 poste 1402
k.perrier@mrc-papineau.com
MRC de Papineau

- Service de la dette, remboursement de prêt;
- Fonds de roulement;
- Frais bancaires et intérêts;
- Amortissement des actifs immobiliers;
- Taxes remboursables.

Critères d'évaluation

- Les retombées positives du projet de développement numérique ou de la subvention d'approvisionnement pour l'entreprise (25 points)
- La pertinence de la présente demande, des dépenses envisagées en matière de développement numérique ou des produits mentionnés pour sa continuité d'affaires (25 points)
- La nécessité réelle de la présente demande. Démontrer que l'entreprise a été affectée négativement par la pandémie en lien avec son absence web ou à l'inflation du coût d'approvisionnement (25 points)
- La capacité et la motivation du promoteur à s'investir dans son développement numérique à long terme ou à trouver des solutions quant à la problématique d'approvisionnement à laquelle il fait face (25 points)

Modalités de financement et versement d'une demande

- La demande sera examinée par un comité d'analyse. Si elle est acceptée, les fonds seront octroyés. La subvention représente 100% du montant demandé, hors-taxes, et ce, jusqu'à un maximum de 5000\$ par demande.
- L'aide financière prendra la forme d'une subvention non remboursable et sera versée en un versement, à la suite de l'autorisation du Comité administratif.

Processus de traitement des dossiers

Les demandes, comprenant le formulaire ainsi que les pièces justificatives pertinentes (soumission, factures, preuves de paiement, etc), doivent être acheminées à la MRC de Papineau par courriel à l'une des adresses courriel suivantes; k.perrier@mrc-papineau.com ou aa.lauzon@mrc-papineau.com

Le dépôt des demandes de subventions devra être déposé avant le 13 octobre 2022.

Audrey-Ann Lauzon
819-427-6243 poste 1401
aa.lauzon@mrc-papineau.com
MRC de Papineau

Katia Perrier
819-427-6243 poste 1402
k.perrier@mrc-papineau.com
MRC de Papineau